

République Française

HAUTES-PYRENEES - Bagnères-de-Bigorre

Commune de TILHOUSE

PROCES-VERBAL DE SEANCE DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 02 octobre 2024

Date de la convocation : 24/09/2024

Membres en exercice : *Le mercredi 02 octobre 2024 l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Joëlle ABADIE.*

Présents : 11

Votants : 11

Secrétaire de séance :
Madame Coralie SORDO

Présents : Madame Joëlle ABADIE, Monsieur Jean-Michel VIAU, Madame Coralie SORDO, Monsieur Juan NARANJO, Monsieur Alain FORTRIE, Madame Séverine LALA, Madame Denise LECLERC, Madame Priscilla MARECHAL, Monsieur Sébastien OZON, Monsieur Jérémy SERRES, Madame Sylvie TOUJAS

Représentés :

Excusés :

Absents :

ORDRE DU JOUR :

1. Téléphonie, informatique mairie et bibliothèque
2. Contrat d'assurance de la commune
3. demande de subvention Voyage scolaire École de Capvern et Mauvezin
4. Demande de subvention au titre des Amendes de Police 2024
5. Participation aux charges des écoles Capvern
6. Demande Fonds de concours
7. Projet et Travaux :
 - Signalisation
 - City stade
 - Presbytère
 - Marotte
8. Projet agrivoltaïque : suite des réunions en préfecture
9. Projet WWF
10. Projet CARSAT Marotte
11. Divers

CCPL

12. Compte Rendu des dernières réunions bureau et conseil communautaire
13. Gestion des déchets : Projets en cours
14. Divers

RÉSUMÉ DES DÉBATS :

Début de séance : 20h30

Approbation du PV 2024-06 (18 juin 2024)

Le PV est approuvé à l'unanimité.

1/ Téléphonie, informatique mairie et bibliothèque

Les conseillers numériques de la régie haut débit 65 sont venus pour évaluer la situation le mercredi 25 septembre :

- La box de la Mairie est désormais opérationnelle grâce à un changement de connexion
- Le PC de la Mairie est suffisamment puissant pour répondre aux besoins des nouveaux logiciels en ligne
- Le PC de la Bibliothèque est trop ancien et sera remplacé par le biais d'une association tarbaise qui donne une seconde vie à des PC d'occasion
- L'installation de la fibre nécessite des travaux importants (tranchée pour traverser la cour et câblage des bureaux et de l'appartement du 1^{er} étage)
- Un contact direct avec Orange est établi pour lancer l'ensemble des travaux

2/ Contrat d'assurance de la commune

La commune est assurée depuis toujours chez Allianz à Lannemezan, les agents ont changé, après avoir fait le point avec eux, nous décidons de poursuivre notre collaboration sachant qu'actuellement de nombreuses agences refusent d'assurer les collectivités.

3/ Demande de subvention Voyage scolaire École de Capvern et Mauvezin

Pour donner suite à la demande du RPI de Capvern pour le financement du voyage scolaire à Taussat (33) nous décidons de participer à hauteur de 50 euros par enfant de la commune qui participera au voyage soit 300 € pour 6 enfants.

4/ Demande de subvention au titre des Amendes de Police 2024

Nous demandons une subvention de 1000 € pour aider au paiement des frais de signalisation du centre du village.

5/ Participation aux charges des écoles Capvern

A la demande des écoles de Capvern et Mauvezin nous nous engageons à prendre en charge la part de dépenses de fonctionnement des élèves habitant la commune (9 à Capvern et 1 à Mauvezin).

6/ Demande Fonds de concours

Nous demandons le fonds de concours de la CCPL.

7/ Projet et Travaux :

. Signalisation : Nous demandons à Mozerr signalisation de venir terminer les travaux. En parallèle nous demandons la collaboration du service des routes du Conseil Départemental pour étudier comment pourrait être sécurisé le tourne-à-gauche au niveau de l'église.

. City stade : La réalisation d'un City Stade près de la Marotte a été chiffrée, plusieurs fournisseurs ont été consultés, le budget prévisionnel se situe entre 70 et 85000 €.

Le projet s'inscrira dans un réaménagement complet du cœur du village qui pourrait intégrer des places de parking, un abri pour les conteneurs, des agrès pour les seniors, etc.

. Presbytère : La réflexion est en suspend car la destination du bâtiment doit être affinée : accueil de seniors, de jeunes, de famille, etc.

. Marotte : Suite à la pose de volets roulants solaires au rez de chaussée de la Marotte, nous demandons à la sté de Socabat d'établir un devis pour en poser à l'étage également.

. Cimetière : Les travaux d'hydromulching ont commencé, ils dureront environ 3 semaines, la société demande qu'aucun véhicule ne circule dans les allées avant la fin du mois de décembre.

8/ Projet agrivoltaïque : suite des réunions en Préfecture

Suite au premier avis défavorable notifié à Energie Kontor par les services de la Préfecture et après plusieurs réunions avec les services de l'Etat, la société Energie Kontor est autorisée à présenter de nouveau un dossier explicitant davantage la part du projet agricole.

9/ Projet WWF

Les premiers éléments techniques concernant la contractualisation du PSE Nature Impact (Paiement Pour services Environnementaux) nous ont été communiqués par le WWF.

Ces éléments déboucheront sur la rédaction de l'ORE (Obligation Réelle Environnementale).

Sans attendre la signature de cet acte notarié, l'ONF a initié les travaux de conversion à la sylviculture en futaie irrégulière sur la parcelle 14.

En parallèle l'inventaire mycologique à T0 sera réalisé à partir du 3 octobre 2024 sur les parcelles 14 et 15.

Prochains RV :

- le 30 octobre à 8h00 avec l'ONF pour explication des travaux de conversion et présentation de notre nouvelle garde Margaux Laguerre

- le 21 novembre avec WWF, l'ONF et NEO pour travailler sur la rédaction de l'ORE

10/ Projet CARSAT Marotte

Le projet d'animations « Bougeotte et Popotte à la Marotte » présenté à la CARSAT a été retenu, il devrait débiter à la mi-novembre.

Soliha a également proposé des ateliers « Vieillir debout » à la Marotte, la première séance aura

lieu le 3 octobre, il y aura en tout 4 séances.

11/ Divers

. RAS

12/ CCPL

. NB : Tous les comptes-rendus sont disponibles sur le site de la CCPL

. Gestion des déchets : Projets en cours

Le prochain Conseil Municipal aura lieu le 7 novembre 2024 à 20h30

Fin de séance : 00h30

Madame Coralie SORDO
Secrétaire de Séance



Madame Joëlle ABADIE
Présidente de Séance



DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL :

DE 2024 021 - Coupes affouagères 2024

Madame le Maire propose aux membres du conseil municipal de demander à l'Office National des Forêts, la délivrance en bloc et sur pied des coupes affouagères N°1, 2, 4, 5, 6, 7 et 8 pour un montant de 10 € le m³.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal Décide :

- La délivrance en bloc et sur pied en 2024 des coupes affouagères des lot 1, 2, 4, 5, 6, 7 et 8 ;
- Accepte l'estimation de la coupe délivrée proposée par l'ONF pour une somme de 10 € le m³ ;
- Demande que l'exploitation soit faite par les affouagistes après partage par feu (ménage ou chef de famille), sous la responsabilité de deux garants dans les noms suivants :
 - 1er garant : Jean-Michel VIAU
 - 2ème garant : Juan NARANJO
 - 3ème garant : Coralie SORDO
- Fixe les délais d'exploitation de la coupe affouagère exploitée et enlevée au 31 mai 2025.

DE 2024 024 - Subvention complémentaire transport voyage scolaire

Madame le Maire informe le conseil municipal de la demande de subvention pour la participation au transport concernant le voyage scolaire de le RPI.

Considérant que 6 enfants de la commune de Tilhouse sont scolarisés sur le RPI et participent à ce voyage,

Madame le Maire propose une participation supplémentaire de 50 €/enfant soit une subvention complémentaire à la coopérative scolaire de 300 €.

Le conseil municipal à l'unanimité des membres présents décide :

- D'attribuer une subvention complémentaire pour la participation au transport.

DE 2024 022 - Fonds concours 2024

Vu les articles 5111-4 et suivants du CGCT,

Vu l'article L. 5214-16-V du CGCT,

Vu la réalisation par la commune de l'opération de Rénovation menuiserie de la Marotte

Vu le montant de travaux correspondant s'élevant à 5 279.00 € HT

Madame le Maire propose de solliciter un fonds de concours de 2 083.00 € auprès de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan pour l'exercice 2024, pour le financement de l'opération précitée, avec le plan de financement suivant :

Dépenses	En € HT	Recettes	En € HT
Opération de travaux «Rénovation des menuiseries de la Marotte »	5279.00	Subventions	
		Fonds de concours CCPL	2 083.00
		Autofinancement commune	3 196.00
Total	5279.00	Total	5 279.00

Vu la proposition du Maire,

Le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés,

- De solliciter un fonds de concours d'un montant de 2 083.00 € à la CCPL pour l'opération de Rénovation des menuiserie de la Marotte,
- D'autoriser Madame le Maire à solliciter la demande de versement de fonds de concours à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Plateau de Lannemezan, suivant les conditions fixées à l'article L 5214-16 V du CGCT,
- D'autoriser Madame le Maire à prendre toute disposition pour l'exécution de cette délibération.

DE 2024 025 - Demande Amendes de Police

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il est possible de solliciter une aide au titre des amendes de police pour les travaux de signalisation verticale et horizontale programmés dans la traversée de la commune.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil municipal

- approuvent ces propositions ;
- autorisent Madame le Maire à effectuer les démarches nécessaires pour solliciter une subvention au titre des Amendes de Police auprès du Président du Conseil Départemental.

DE 2024 023 - Participation aux charges de fonctionnement de l'école de Mauvezin

Madame le Maire donne lecture aux membres du conseil municipal de la convention adressée par la mairie de Mauvezin concernant la participation de la commune de TILHOUSE aux charges de fonctionnement pour l'année scolaire 2024-2025.

Considérant que 1 élève fréquente la classe de l'école de Mauvezin à la rentrée scolaire 2024-2025,

Le conseil municipal, après délibération et à l'unanimité des membres présents

DECIDE

- de prendre en charge les frais de fonctionnement correspondant à 1 élève.
- de mandater Madame le Maire pour signer la convention réglant la répartition des charges des écoles pour l'année scolaire 2024-2025.